

Groupe majoritaire Saint-Jean ma ville

Décisions nationales, impact local !

Cette année 2022 va être marquée, sur le plan national, par les élections présidentielles et législatives. Voter est un devoir civique, c'est le socle de notre société : mobilisez-vous et exprimez-vous dans l'urne, c'est le seul moyen démocratique de faire entendre votre voix, quelle qu'elle soit.

Protéger les Saint-Jeannaises et les Saint-Jeannais

Ces élections sont aussi le moment de réfléchir aux impacts des décisions nationales sur le plan local. La crise du Covid nous l'a malheureusement rappelé, les décideurs ne sont pas les payeurs ! Ainsi, un grand nombre de mesures ont été prises par l'État pour gérer la crise. S'il n'est pas question ici de polémiquer sur leur bien-fondé, force est de constater que le gouvernement s'est maintes fois déchargé de leur mise en application sur le terrain par les collectivités locales, sans leur en donner les moyens. Le Municipalité a donc dû agir, souvent dans l'urgence, avec ses seuls moyens.

Par ailleurs, depuis le début de cette crise, l'équipe municipale a décidé de renforcer ses dispositifs d'aide aux plus démunis, en augmentant les aides d'urgence et en élargissant le nombre de bénéficiaires de la prime de Noël. Et comme l'équipe municipale ne souhaitait pas faire reposer l'effort financier de cette crise sur la population, elle a été contrainte de faire des choix de gestion pour supporter ces dépenses supplémentaires. Au contraire de l'État, le budget de la commune doit rester à l'équilibre !

Répondre à des enjeux contradictoires

D'autres lois pourraient avoir des conséquences considérables pour nos communes. Ainsi, la loi « climat et résilience » a été votée en août 2021. Elle a pour but de lutter contre le réchauffement climatique en prévenant l'étalement urbain, en limitant l'artificialisation des sols ou en qualifiant énergétiquement les nouvelles constructions.

Mais concrètement, pour une ville comme la nôtre, elle impose des règles incompatibles avec les objectifs de production de logements, contractualisés avec Toulouse Métropole. En effet, nous ne sommes pas prêts à attendre l'objectif de création de 120 logements par an à n'importe quel prix : nous veillons à ce que chaque nouveau projet s'intègre dans l'environnement Saint-Jeannais et nous refusons toute construction qui ne respecterait pas notre équilibre urbain. C'est tout l'enjeu des discussions qui s'ouvrent sur la rédaction du nouveau PLUiH.

Ces décisions seront essentielles pour Saint-Jean, à l'heure où nous relançons la réflexion et la concertation sur notre cœur de ville notamment. Vos élu-e-s à la Métropole veilleront à ce que les intérêts de la commune soient bien pris en compte.

Toute l'équipe du groupe majoritaire « Saint-Jean ma ville » vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 2022 ! —

L'équipe « Saint-Jean ma ville » autour du Maire, Bruno Espic.

Groupe Aimer Saint-Jean

Notre vie communale

Tout d'abord, au nom des élus de l'opposition municipale mais aussi au nom des colistiers de notre liste de 2020, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, post-épidémique espérons-le...

Lors du Conseil Municipal du 9 septembre, une délibération sur le droit de préemption de la Mairie en cas de vente immobilière, a été approuvée par nos représentants. Cela concerne certaines zones de notre commune, pour des aménagements de notre futur Cœur de ville ou d'infrastructures nouvelles.

La nouvelle clinique de l'Union et son péage fait couler beaucoup d'encre... Cette décision brutale instaure pour les patients et leurs familles, une double peine, sans oublier les impacts des stationnements intempestifs sur les riverains et entreprises proches de la clinique. Nous sommes favorables à l'annulation de cette mesure (ou à des modifications substantielles) en misant sur le dialogue constructif déjà entamé par la direction. N'oublions pas que notre commune, et donc ses habitants, a favorisé l'arrivée de cette clinique en lui vendant le terrain 1€, la mémoire humaine est volatile...

Enfin lors du Conseil Municipal du 17 novembre, la Majorité nous propose de reprendre en interne le traitement des dossiers d'urbanisme, confié à la Métropole depuis 2018 par cette même Majorité. Les arguments avancés pour cette décision sont la baisse de qualité de cette organisation (délais plus longs, effet tunnel pendant le traitement des dossiers, discordance d'avis sur certains dossiers...). À l'époque, nous étions opposés à ce transfert et sommes satisfaits de ce retour dans nos services municipaux.

N'hésitez pas à nous contacter : nous sommes à votre écoute pour tout échange sur la vie communale. —

P. Durandet, C. Boesh-Biay, B. Boulouys et M. Mikhaïloff

@aimersaintjean31@gmail.com